REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

MERCREDI 4 NOVEMBRE 2026 à 20 Heures

à la Mairie de ST GEORGES SUR LOIRE - Salle Capitulaire

Objet de la réunion :

Préambule : Présentation du projet de doggy park par le Conseil municipal d'enfants

1) CCLLA – Désignation des membres des commissions communautaires
2) CCLLA – Reversement de l'attribution individuelle pour l'exercice du service public de la petite enfance
3) Siéml – Programme 2026 de rénovation du réseau d'éclairage public
4) Siéml – Dossier DEV283-26-403 – Versement d'un fonds de concours pour des opérations de réparation du réseau d'éclairage public
5) Décision modificative n°5 – 10600 Commune – Remboursement avance forfaitaire marché réhabilitation salle Anjou 2000 & dojo
6) Budget principal – Régularisation de comptes de haut bilan concernant des écritures comptables sur exercice clos
7) Budget principal – Intégration des frais d'études dans les biens amortissables définitifs
8) CDG 49 – Rattachement à la consultation pour le contrat d'assurance groupe « risques statutaires » 2028-2030
9) Location des bureaux sis 36 rue Nationale à la Boutique en Commun
10) Déclaration d'intention d'aliéner
11) Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil municipal au Maire
12) Questions diverses

A Saint Georges sur Loire, le 29 octobre 2026

Le Maire,

Hubert GAUDIN

3 place de l'Hôtel de Ville – BP 20035 – 49170 SAINT GEORGES SUR LOIRE
Tél. : 02 41 72 14 80 – SIRET : 214 902 835 00013
E-mail : mairie@saint-georges-sur-loire.fr – Site internet : https://www.saint-georges-sur-loire.fr